

Image not found or type unknown



Invalide 2 et inapte travail

Par **Sicile**, le 17/11/2021 à 11:32

Bonjours je suis en invalide 2 et inapte au travail mais mon employeur veux me garder dans effectif que faire?

Par **Marck.ESP**, le 17/11/2021 à 13:49

Bonjour

Cela n'est pas interdit, (souvent avec des horaires aménagés).

Pour des renseignements plus fins, contactez la DREETS (inspection du travail)

<https://dreets.gouv.fr/>